

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 287

présenté par

Mme Bessot Ballot, M. Tan, M. Potterie, M. Leclabart et Mme O'Petit

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 44 DECIES, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.